

# LA SIDRA

## DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT  
TOLEDOT  
SAMEDI 22 NOVEMBRE 2014  
29'HECHVAN 5775

48<sup>e</sup> année

8

## EDITORIAL par Haïm Chnéor NISENBAUM

### La page qui ne se tourne pas

Cela fait environ deux semaines à présent. Déjà deux semaines que la nouvelle éclata, bouleversant tous ceux qui l'avaient connu, approché ou simplement avaient pris la mesure de ce qu'il avait accompli dans les quatre décennies écoulées : le Rav Azimov était décédé. Malgré les innombrables témoignages de sympathie, les multiples anecdotes rapportées, tout n'a sans doute pas été dit. Il ne saurait en être autrement pour une personnalité qui, installée à Paris en 1968, réussit à y faire apparaître un véritable bonheur d'être juif, une joie de vivre pleinement dans la cité sans rien perdre de soi-même, que la dureté des temps avait peu à peu fait perdre de vue. Il n'en reste pas moins que, au-delà du manque que son absence suscite en chacun, au-delà de l'immense perte dont on aura encore longtemps peine à réaliser la réalité ou la portée, sa disparition nous invite à réfléchir à l'œuvre accomplie.

Qui se souvient encore de cette époque – si lointaine et si proche – où marcher dans les rues de la capitale avec la tête couverte tenait de la gageure, comme un défi aux usages si puissants en ce temps-là ? Qui se souvient de la bataille que constituaient des choses qui apparaissent aujourd'hui si élémentaires : respecter le Chabbat, disposer de tous les produits cachères nécessaires, étudier la Torah... ? Pour certains, le judaïsme semblait

déjà appartenir au passé, prêt à être remis au magasin des accessoires, si charmants par la nostalgie qu'ils soulèvent et si inutiles pour la même raison. Rav Azimov s'installe donc alors à Paris, envoyé par le Rabbi, et voici qu'un nouveau temps commence. Voici que les cours se multiplient, que la communauté juive retrouve le chemin d'elle-même. De tout cela, il fut l'initiateur. Mû par un enthousiasme, une foi, une énergie que rien ne put jamais démentir, il sut donner un nouveau sens au mot «vivre» ou, mieux encore, en transmettre la profondeur à tous.

A présent, ses élèves, ses amis, tous ceux qu'il a croisés lui rendent hommage avec les responsables communautaires ou civils. Mais il ne faut pas se méprendre. Rav Azimov n'est pas de ces hommes sur lesquels on tourne une page pour dire qu'il faut passer à «autre chose». Sa vie est une leçon et son action, un guide. Une telle page ne se tourne pas, elle continue de s'écrire jour après jour. Qui en sera donc l'auteur à partir de maintenant ? Chacun d'entre nous. Nous sommes les dépositaires d'un prodigieux héritage. A nous de poursuivre l'œuvre : le souvenir est précieux mais c'est dans l'avenir qu'il montrera sa puissance. Jusqu'à ce que la venue du Machia'h fasse «se lever et chanter ceux qui dorment dans la poussière» et Rav Azimov parmi eux.

## VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté  
d'un discours  
du Rabbi  
de Loubavitch

### TOLEDOT Accéder à la postérité

#### Un héritage éternel

Nous désirons tous ne pas être oubliés. Nous désirons que notre vie apporte quelque chose de pérenne au monde. Tel est le message de la Paracha de cette semaine : *Toledot* ; un homme peut laisser un héritage qui se perpétuera après son départ. Nos Sages offrent deux définitions du mot *Toledot*. D'une part, il signifie «progéniture» (*Rachi Beréchet 25 :19*). Cela inclut ses enfants biologiques et ses enfants «spirituels», c'est-à-dire tous ceux à qui il a enseigné. Et tous perpétuent son influence. Mais *Toledot* signifie également «les chroniques de sa vie et ses expériences». Quand l'existence d'une personne est pleine de sens, les histoires sur sa vie apportent l'inspiration aux générations futures.

#### Une fontaine de source intérieure

A qui la Torah choisit-elle d'associer le message de *Toledot* ? A Its'hak. Deux caractéristiques reflètent la nature du Service Divin d'Its'hak. Contrairement à son père Avraham, il ne quitta jamais *Erets Israël* et par ailleurs, il consacra ses efforts à creuser des puits (*Beréchet 26 :18...*).

Avraham disséminait la Divinité dans les lieux où il séjournait. Il «proclamait au monde entier qu'il n'y a qu'un Dieu et qu'il convient de Le servir. Il voyageait de ville en ville et de pays en pays, rassemblant les gens et proclamant (l'existence de Dieu)». Its'hak, quant à lui, ne quitta jamais la Terre Sainte et même alors qu'il résidait à l'intérieur du pays, nous ne rencontrons pas beaucoup d'histoires qui relatent ses efforts pour aller vers les autres. Son Service Divin se concentrait sur l'intériorité. C'est l'idée que renvoie son occupation de creuser des puits. Creuser un puits implique qu'il faut ôter des couches de terre pour

#### Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat TOLEDOT

##### PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 16h 45 • Sortie 17h 55

##### Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	17.10	Marseille	16.51	Nice	16.42
Grenoble	16.44	Montpellier	16.56	Rouen	16.48
Lille	16.36	Nancy	16.31	Strasbourg	16.25
Lyon	16.46	Nantes	17.07	Toulouse	17.06

à partir du dimanche 16 novembre 2014

Heure limite du Chema : 10h 18 Pose des Téfilines : 6h 55  
Molad : samedi 22 novembre à 9h 46 minutes et 17 'Halakim  
Roch 'Hodech Kislev : dimanche 23 novembre 2014



Articles et contenu réalisés par le

**BETH LOUBAVITCH**

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr)  
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique  
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

découvrir les sources cachées des eaux vives. Dans une perspective spirituelle, «creuser» signifie travailler pour atteindre l'essence de D.ieu qui est en nous et la faire écouler en une source de force intérieure. Chacun d'entre nous possède une *Néchama*, «véritable parcelle de D.ieu». Chaque entité vit par une étincelle divine. Le but d'Its'hak était d'activer ces potentiels innés, de les faire jaillir à la surface et des les utiliser pour initier un changement positif.

C'est ainsi que la conscience de D.ieu devient partie intégrante de notre vie. Elle ne reste pas dans un état de dépendance par rapport aux enseignements reçus par d'autres mais vient de notre propre vision intérieure. Et cela va nous permettre de faire résider la Présence Divine dans chaque aspect de l'existence.

C'est dans ce contexte que nos Sages interprètent le verset : «Réside sur cette terre» (*Beréchit 26 :2*) comme signifiant «Fais en sorte que la Présence Divine réside sur cette terre», aide le monde à exprimer son essence divine.

### L'intériorité qui conduit à l'extérieur

Il est sûr qu'il s'agit là d'une approche louable dans le Service Divin mais pourquoi est-elle associée avec le nom *Toledot*, qui signifie «progéniture» ? Il aurait semblé plus approprié d'associer le concept de *Toledot* avec le Service Divin d'Avraham car lui chercha activement à communiquer à tous la conscience de D.ieu.

Mais en donnant à cette Paracha le nom de *Toledot*, nos Sages soulignent le fait que l'intériorité d'Its'hak suscite également une «progéniture». Le Service Divin d'Its'hak et l'influence positive générée attireraient l'attention des gens et les motivaient à suivre son exemple. C'est dans cette veine que la Paracha relate qu'Avimélé'h, roi des Philistins, et son général Pi'hol, rendirent visite à Its'hak et lui dirent : «Nous avons vu que D.ieu est avec toi» (*Beréchit 26 :28*).

Le Service Divin d'Its'hak leur apporta la conscience de la présence active de D.ieu dans le monde. En fait, cette prise de conscience suscitée par Its'hak fut plus permanente que celle qui avait été générée par Avraham car elle émanait des hommes eux-mêmes. Its'hak intériorisait le lien avec D.ieu et permettait à ceux qui l'entouraient de percevoir l'influence Divine.

### Communiquer à nos enfants

Dans son sens le plus complet, notre désir de ne pas être oublié se concentre sur nos enfants. Nous voulons qu'ils continuent et développent encore davantage nos principes et nos valeurs. Et c'est là que se soulève une difficulté : les enfants d'Its'hak étaient Essav et

Yaakov. Yaakov, certes, perpétua et développa le Service Divin d'Its'hak. Mais Essav ? Il rejeta complètement l'approche de son père. Et ce qui rend la chose encore plus difficile à comprendre tient au fait que la plus grande partie de la Paracha concerne Essav. De fait, à propos du verset «Et voici la progéniture d'Its'hak», le Midrach statue que le mot *Toledot* se réfère spécifiquement à Essav. Bien que la conduite d'Essav ne démontrât pas ouvertement qu'il était le fils d'Its'hak, le lien avec son père existait quand même. Cela apparaît dans la déclaration de nos Sages selon laquelle la tête d'Essav fut enterrée «sur le giron d'Its'hak son père» (*Targoum Yonathan, Beréchit 50 :13*).

Par le même biais, nos Sages expliquent que, contrairement à Ichmaël qui n'est pas considéré comme un héritier d'Avraham, Essav est l'un des héritiers d'Its'hak. Car l'abri de l'âme d'Essav, sa tête, contenait des étincelles divines puissantes, associées à Its'hak.

C'est pour cette raison qu'Its'hak désira donner sa bénédiction à Essav plutôt qu'à Yaakov. Car, en tant que père, Its'hak luttait constamment pour motiver Essav à mener une vie conforme à son potentiel spirituel et il pensait que lui accorder ces bénédictions l'aiderait en ce sens.

(Cela donne à chaque parent une leçon concernant ses enfants, même si, à D.ieu ne plaise, leur conduite, comme celle d'Essav, est déficiente. Un parent ne doit jamais renoncer et doit continuer à développer sans fin le potentiel inhérent à son enfant. Puisque «tous les Juifs sont responsables les uns des autres» (*Chavouot 39a*), cette leçon, s'applique non seulement à nos enfants mais à chaque membre de la Nation juive. Nous devons, pour citer la *Michnah (Avot 1:12)*, «aimer les créatures et les conduire à la Torah».)

Cependant, le modèle selon lequel D.ieu gère le monde veut qu'Essav ne découvre pas son potentiel spirituel de façon indépendante. Mais c'est plutôt par l'intermédiaire du service spirituel de Yaakov et de ses descendants que se révéleront ces ressources.

Cela transparait dans les efforts du Peuple Juif, dans le présent exil, identifié comme «l'exil d'Edom (Essav)», pour révéler le potentiel spirituel que possède Essav.

L'aboutissement de ces efforts adviendra à l'Ere de la Rédemption quand «les sauveteurs monteront sur le Mont Sion pour juger la montagne d'Essav et la souveraineté appartiendra à D.ieu». C'est alors que les énergies puissantes que possède Essav feront surface et pourront s'exprimer de manière adéquate. Que cela se produise dans le futur immédiat.

(D'après *Likouté Si'hot*, Vol. XV, p. 191 ; Vol. XXV, p. 123)

## Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• **Dimanche 16 novembre – 23 'Hechvan**

• **Lundi 17 novembre – 24 'Hechvan**

**Mitsva positive n° 248** : C'est le commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne les règles d'héritage.

• **Mardi 18 novembre – 25 'Hechvan**

**Mitsva positive n° 176** : Il s'agit du commandement nous enjoignant de nommer des juges.

**Mitsva négative n° 284** : C'est l'interdiction qui est faite au Grand Sanhedrin ou (depuis la destruction du Temple) à l'Exilarque de nommer un juge ne connaissant pas à fond les lois de la Torah, quelles que soient par ailleurs ses autres qualités imminentes

**Mitsva positive n° 175** : C'est le commandement qui nous a été enjoint de suivre l'avis de la majorité, au cas où il y a une différence d'opinion entre les Sages au sujet d'une loi de la Torah.

• **Mercredi 19 novembre – 26 'Hechvan**

**Mitsva négative n° 282** : Il est interdit au juge de trancher selon la majorité si celle-ci est jugée d'une seule voix de plus

**Mitsva négative n° 283** : Il est interdit à un juge de suivre l'avis de l'un de ses collègues pour condamner le coupable ou pour acquitter l'innocent, sans s'être forgé une opinion personnelle.

**Mitsva positive n° 229** : C'est le commandement d'après lequel il nous a été enjoint de lapider ceux qui transgressent certains commandements.

**Mitsva positive n° 228** : C'est le commandement qui nous enjoint l'exécution légale par le "feu" de ceux qui transgressent certains commandements.

• **Jeudi 20 novembre – 27 'Hechvan**

**Mitsva positive n° 226** : C'est le commandement qui nous a été enjoint d'exécuter ceux qui transgressent certains commandements, par le glaive.

**Mitsva positive n° 227** : C'est le commandement nous enjoignant l'exécution légale par strangulation de ceux qui transgressent certains commandements.

**Mitsva positive n° 230** : C'est le commandement nous enjoignant de pendre certains parmi ceux qui sont condamnés à mort par ordre du Tribunal.

**Mitsva positive n° 231** : C'est le commandement nous enjoignant d'enterrer tous ceux qui ont été exécutés par ordre du Tribunal le jour même de leur exécution.

**Mitsva négative n° 66** : C'est l'interdiction qui nous a été faite de laisser sur le gibet jusqu'au lendemain matin le supplicié pendu, de peur qu'on en vienne, en le voyant, à avoir des pensées blasphématoires.

• **Vendredi 21 novembre – 28 'Hechvan**

**Mitsva négative n° 310** : Il nous est interdit de laisser en vie un sorcier.

**Mitsva positive n° 224** : C'est le commandement qui nous a été ordonné de frapper à l'aide d'une lanière ceux qui transgressent certains commandements.

**Mitsva négative n° 300** : C'est l'interdiction qui a été faite au juge d'infliger au coupable une peine sévère au point de lui causer un dommage permanent.

• **Samedi 22 novembre – 29 'Hechvan**

**Mitsva négative n° 294** : C'est l'interdiction qui nous a été faite de punir une personne pour le péché qu'elle a commis sous contrainte.

**Mitsva négative n° 290** : Il nous est interdit de condamner un accusé (dans une affaire criminelle) sur la base d'une forte présomption même si elle conduit à une appréciation des faits pratiquement certaine.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr) et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 20.000 ex

ISSN 1762 - 5440

# RECIT DE LA SEMAINE

En octobre 1973, un groupe de jeunes gens fut envoyé par le Rabbi dans la Yechiva qui venait d'être fondée à Miami, en Floride.

Nous avons entendu parler d'un collège qui était fréquenté par un grand nombre d'étudiants juifs. Un vendredi après-midi, nous nous sommes installés à la sortie de l'école, avec une table pliante et quelques paires de Téfilines juste avant la fin des cours. Quand les étudiants sortirent, ils furent surpris mais enchantés que nous leur propositions de mettre les Téfilines. Bien vite, il se forma une longue queue de jeunes garçons qui attendaient leur tour. Tout se passa très bien et, le vendredi suivant, nous sommes retournés ainsi que les semaines suivantes. Mais un jour le directeur du collège sortit et remarqua ce qui se passait. Furieux, il nous interpella : «Arrêtez ! Vous n'avez pas le droit de faire cela ici ! C'est anticonstitutionnel !»

- Nous sommes désolés mais nous ne faisons rien de mal ! Ce sont des Téfilines et tous les garçons et hommes juifs sont supposés les mettre chaque jour. Nous ne faisons qu'aider les étudiants juifs à accomplir leur devoir religieux !

- Foutaise ! Moi aussi je suis juif mais personne ne fait plus ce genre de choses. De plus, cela s'appelle de la coercition religieuse. Je n'admettrai pas que la religion s'incruste dans mon école publique !

- Je voudrais vous faire remarquer que nous ne sommes pas stationnés dans l'enceinte de votre école mais à l'extérieur. Nous sommes citoyens d'un pays de liberté, ce qui comprend la liberté de culte. Vos étudiants n'auraient-ils pas le droit de pratiquer leur religion dans ce pays ?

- Si vous ne partez pas immédiatement (il était furieux), j'appelle la police !

Il tourna les talons, l'air courroucé. Nous avons décidé d'ignorer ses menaces. Après tout, nous étions les émissaires du

Rabbi, nous ne faisons absolument rien d'illégal et, de toute manière, le directeur ne mettrait certainement pas ses paroles à exécution.

Nous avons néanmoins préféré nous installer un peu plus loin afin de pas être accusés de bloquer la sortie du collège ou de gêner la circulation. Quand le directeur se plaignit encore une fois, nous avons carrément traversé la rue. Et nous étions tellement occupés à aider les jeunes gens à mettre les Téfilines que nous n'avons pas remarqué l'officier de police qui approchait jusqu'à ce qu'il s'écrie : «Arrêtez tout cela et partez d'ici immédiatement !»

Persuadés que la justice et le bon Dieu étaient de notre côté, nous avons refusé d'obtempérer en expliquant : «Nous ne contrevions à aucune loi ! Nous agissons sur la voie publique, nous ne procédons à aucun prosélytisme, nous aidons simplement des jeunes Juifs à accomplir leur devoir religieux. Nous ne forçons personne!»

Mais l'officier de police n'était pas impressionné : «Si vous ne partez pas, je vous arrêterai !»

Les forces du mal devaient vraiment être désespérées pour en arriver à ce point ! pensions-nous. Mais nous n'allions pas céder pour autant, nous avions une mission importante à accomplir et, de plus, les étudiants continuaient à faire la queue devant notre stand.

Le policier sortit les menottes de sa poche. «Vous allez voir que nous sommes sérieux!» menaça-t-il et nous nous retrouvâmes menottés, donc dans l'incapacité de continuer à mettre les Téfilines à qui que ce soit : «Allez-vous quitter ce trottoir maintenant ou dois-je vous emmener au commissariat?» demanda l'officier avec un sourire sarcastique.

«Bon, d'accord ! Nous partons !»

## Menottes ou Tefilines ?

Le policier dégagea les menottes tandis que le directeur de l'école qui avait suivi la scène gloussait de satisfaction : «Voilà qui leur apprendra à ne plus recommencer !»

Il ignorait que les émissaires du Rabbi ne se laissent pas démonter si facilement. Quand Rav Chalom Ber Lipsker entendit ce qui était arrivé, il nous assura que nous pourrions retourner dès le vendredi suivant à notre porte, face au collège.

Le vendredi suivant, le maire – non-juif – de Miami, M. Chuck Hall se déplaça en personne et se posta devant la porte du collège pour montrer combien il était attaché à la liberté de culte. Il tint à serrer chaleureusement la main de chacun d'entre nous et désigna un endroit où nous pourrions placer notre table. Il tint à se faire photographier, souriant, au milieu de nous – étudiants barbus et en chapeaux de la Yechiva de Miami – pour immortaliser son soutien à notre cause. Incrédule, le directeur juif du collège observait la scène d'un œil morne.

Espérant néanmoins démontrer que lui défendait la démocratie et le mode de vie américain, il s'approcha d'un de ses étudiants qui venait juste de mettre les Téfilines et qui remettait sa veste :

- Pourquoi permettez-vous à ces fanatiques de vous traiter ainsi ? demanda-t-il d'une voix qui se voulait autoritaire.

- Mais c'est ma religion ! répondit le jeune homme sur un ton d'évidence. Je ne sais pas ce que vous ressentez pour la vôtre mais moi, j'aime ma religion et j'en suis fier ! A dater de ce jour, il n'y eut plus d'opposition.

**Yosef Yitzchok Gordon,  
Melbourne – Australie  
N'shei Chabad Newsletter  
traduit par Feiga Lubecki**

## ETINCELLES DE MACHIA'H

### Après l'épreuve, la Délivrance

Avant que le jour commence à poindre, l'obscurité est la plus profonde ; c'est là le signe que la lumière va naître. Il en est de même pour la grande obscurité de cet exil avec ses immenses épreuves. C'est une préparation à la grande lumière de Machia'h, une lumière supérieure encore à celle qui apparut au moment du Don de la Torah.

Car le processus se décrit ainsi : après la maladie, la guérison, après l'épreuve, le salut et la consolation.

(D'après Imrei Bina 5, 2) H.N.

### CENTRES AÉRÉS

#### GAN ISRAEL D'HIVER

DU 22 DÉC. 2014 AU 02 JANV. 2015

- Paris 7° - 15°  
Yossi Mergui 06 22 03 33 07
- Paris 12°  
Yossef Martinez 06 61 10 62 10
- Paris 13°  
Elie Assouline 06 21 72 67 74
- Antony  
Yoni Bokobza 06 46 39 87 85
- Aubervilliers  
Mme Koskas 01 43 52 48 41
- Boulogne  
Michaël Sojcher 06 20 44 07 63
- Montrouge  
Mme Mimoun 06 15 70 40 48

*Offert à la mémoire  
de*

*Nouna bat Yossef ז"ל  
qui a quitté ce monde  
le 27 Mar'hechvan 5774*

*Puisse son âme reposer  
en paix au Gan Eden  
auprès des Tsaddikim*

*Offert par ses enfants,  
ses petits-enfants  
et ses arrières petits-enfants*

# LE COIN DE LA HALA'HA

## Qu'est-ce que le Kaddich ?

Les Sages déclarent : «Le fils ajoute un mérite au père par ses bonnes actions – même s'il n'en avait pas l'intention». Toute bonne action accomplie par le fils – en particulier le fait de réciter le Kaddich, de monter à la Torah et d'officier à la synagogue – procure un mérite et une satisfaction supplémentaire à l'âme du défunt dans le Monde de Vérité.

Ainsi, il est rapporté dans plusieurs endroits que quand un fils récitait le Kaddich (ou la *Haftara...*), l'âme du père était délivrée de nombreuses souffrances dans le Monde à venir. Même les Tsadikim (les Justes parfaits) bénéficient de cela et leur âme s'élève de degré en degré.

Le Kaddich ne mentionne pas du tout le décès (à part celui qui est récité au moment de l'enterrement, quand on mentionne la foi absolue dans la Résurrection des Morts). Le Kaddich est récité uniquement pour la Gloire de D.ieu avec une prière pour qu'il amène rapidement la délivrance, quand tous les peuples reconnaîtront la grandeur de D.ieu et accepteront Sa royauté.

Il est très important de réciter le Kaddich et ceux qui l'entendent doivent répondre *Amen* de toutes leurs forces car cela déchire les mauvais décrets ; cette voix forte brise tous les accusateurs et annule les décrets fâcheux.

Par ailleurs, on multiplie les dons à la Tsedaka en l'honneur du défunt, on étudie des Michnayot à sa mémoire et, en général, on augmente les bonnes actions dans tous les domaines.

F.L. (d'après Rav Yossef Ginsburgh)

**LAMYCONFORT**  
**LAMYLITERIE**  
 FABRICANT-GROSSISTE OUVRE SES PORTES AUX PARTICULIERS  
**Jusqu'à 50% moins cher**  
 Sur produits équivalents grillés  
 Matelas - Sommier  
 Banquettes - Clic-clac  
 Système d'assemblage  
 Lits gigognes - Lits électriques  
 exclusif  
 Ouvert du Dim. au Vend.  
 Fermé le Samedi  
 Joliet russ  
 01.47.00.73.55  
 3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris  
 Métro: Voltaire ou Bastille  
 LE SPECIALITE DES LITS CACHER ET SANS CHAÎNETZ

**Yessod**  
 Assurances  
**Spécialiste MUTUELLE**  
**Santé & Prévoyance**  
 Travailleurs non salariés, Indépendants  
 Professions libérales, Entreprises  
**ACTIFS & SENIORS**  
 Emmanuel ou Vadim au :  
**01 80 88 40 05**  
**www.yessod.fr**  
 april Henner Assurances Prévoyance La Mutuelle Générale SwissLife et +

**ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS**  
 Appel national pour la tsédaka  
**SOYONS SOLIDAIRES**  
**WWW.TSEDAKA.FSJU.ORG** N°Vert 0 800 089 089  
 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Société spécialisée dans l'isolation et les énergies renouvelables recherche :  
**Commerciaux salariés ou indépendants**  
**Planning fourni**  
 ♦ Produits innovants  
 ♦ Planning fournie (3-4 RDV jour)  
 ♦ Rapidité d'installation  
 ♦ Forte rémunération  
 ♦ Rapidité de paiement  
 ♦ Avance sur frais  
 Nous vous formerons et vous donnerons toutes les armes pour être compétents dans ce domaine d'activité.  
**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, MERCI DE CONTACTER**  
**STEPHANE AU TEL : 01.82.38.00.10**

**W.A**  
**Ambulances**  
**01.55.12.14.30**  
 au service de la communauté  
 Pour des transports 7j/24h  
 Toutes distances :  
**Paris - IDF - Province**  
 136 avenue de la République  
 94700 Maisons Alfort

« Le sérieux et la qualité d'une enseigne nationale au service de notre communauté »  
**ROC ECLERC**  
**Roc Eclerc St-Mandé**  
 Pompes funèbres - Marbrerie  
 - Transferts en Israël -  
 Contrats obsèques  
 61 bis avenue du Gl de Gaulle  
 94160 St Mandé  
**01 71 33 10 80**

**ESHEL GLATT**  
**BOUCHERIE · CHARCUTERIE**  
 Glatt Cacher Laméhadrine  
**55 rue Petit**  
**75019 Paris**  
**01 42 45 36 47**

**Carrosserie Peinture Mécanique**  
 ✓ Rachat de véhicules dans l'état  
 ✓ Vente de voitures d'occasion  
 ✓ Lavage intérieur à la vapeur  
 14 véhicules de courtoisie  
 Franchise offerte (voir conditions au garage)  
 - Demander Shmouel -  
 43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny  
 Tél : 01 57 42 57 42  
 directauto@orange.fr  
 www.garage-direct-auto.com

**AFDEN**  
 GENÇE FRANÇAISES ENERGIES NOUVELLES  
**REGIES & COMMERCIAUX**  
**SUR TOUTE LA FRANCE** PARIS, LYON, NICE, STRASBOURG, TOULOUSE, BORDEAUX...  
 Spécialisé dans la **BOX** **legrand**  
 Tous types de compteurs  
**Compteurs Bleus Financés**  
 Partenaires financiers professionnels :  
 AXfinance / **liscam** / FRANCE lease / CORHOPI / CREDIcom  
**Contact : 01.45.17.00.32 ou contact@groupe-afden.fr demander Eduard**

**ENERGY CONTROL SOLUTION**  
**LEADER DE LA BOX + LED**  
**RÉGIES ET COMMERCIAUX**  
 TOUS TYPES DE COMPTEURS  
 Venez juste comparer et vous comprendrez...  
 Contact par email info@energycontrolsolution.fr  
 demandez Moïse au 01 43 75 36 38 ou 01 43 75 22 10 ou 01 43 75 36 37  
 AGENCE MAISONS-ALFORT  
 31 cours des Juillottes 94700 Maisons-Alfort  
 5ème étage gauche / gauche  
**SME** SOCIÉTÉ MAITRISE ÉNERGÉTIQUE  
 ISO / PAC / BALLON  
 TARIF RÉGIE IMBATTABLE  
 8 MAISONS DE FINANCEMENTS  
 CONTACT : PASCAL 06 13 43 08 71



# Liste des cours dispensés par le BETH LOUBAVITCH en ILE-DE-FRANCE (2<sup>ème</sup> partie)

## Paris 17<sup>e</sup> Batignolles | M. Yaacov Elbaz Tél : 06 50 07 33 09

Y. Elbaz	DIM	10h-12h30	Talmud Torah	E	MAG 67 Av. de Clichy - Agence Laforêt
Y. Elbaz	DIM	10h-12h00	Talmud Torah Ado	E	10 rue Barye
Y. Elbaz	MAR	20h30-21h30	Si'ha	H	MAG 67 Av. de Clichy - Agence Laforêt
Y. Elbaz	MER	14h-14h30	Lunch and Learn	H	MAG 67 Av. de Clichy - Agence Laforêt
Mme Elbaz	MENS	19h30	Pensée Juive	F	7 Bld Péreire

## Paris 18<sup>e</sup> | M. Chmouel TOUBOUL BL 8, rue du Marché Ordener Tél : 01 42 51 31 87

C. Touboul	DIM	21h00	Hassidout	H	
Mme Bellity	MAR	20h00	Taharat Hamichpa'ha	F	DOM 234, rue Championnet
Mme Touboul	MER	20h45	Hassidout	F	
C. Touboul	MER	14h00	Talmud Torah	E	
H. Bellity	MER	20h00	Pensée Juive	H	DOM 234, rue Championnet
C. Touboul	VEN	AP MIN	Hassidout	H	
C. Touboul	CHAB	9h30	Maamar	H	
Mme Touboul	CHAB	2h AV MIN	Si'ha	F	
C. Touboul	CHAB	AV MIN	Hala'ha	H	
C. Touboul	CHAB	AV MIN	Si'ha	H	

## Paris 19<sup>e</sup> - Place des Fêtes | BL 53, rue Compans

### M. Binyamine MERGUI Tél : 01 48 03 07 40

B. Mergui	LUN	20h00	Tanya	H	
Mme Mergui	LUN	21h00	Lecture/Pensée Juive	F	
B. Mergui	JEU	20h00	Si'ha	H	
B. Mergui	VEN	Après Min'ha	Si'ha	H	
B. Mergui	CHAB	9h00	Maamar	H	
D. Mazouz	CHAB	9h00	Maamar	H	
Mme Asseraf	CHAB	16h00	Hala'ha/Hassidout	F	
M. Uzan	CHAB	1h AV MIN	Hala'ha	H	
B. Mergui	CHAB	Entre Min'ha et Arvit	Midrach	H	
Conférencière	MENS	20h30	Conférence	F	

## Paris 19<sup>e</sup> - Flandre | M. Daniel GABAY BL 59, Av de Flandre Tél : 01 40 36 93 90

S. Laloum	DIM	9h30	Talmud Torah	E	
D. Ohayon	TLJ	6h30	Hassidout	H	
D. Ohayon	TLJ	7h45	Hala'ha	H	
D. Gabay	LUN	21h00	Tanya	H	
E. Attal	MER	21h00	Guemara	H	
D. Gabay	JEU	21h00	Hassidout	H	
D. Gabay	VEN	AP MIN	Si'ha	H	
D. Ohayon	CHAB	9h00	Hassidout	H	
H. Gabay	CHAB	1h AV MIN	Hassidout	JF	
M. Meimoun	CHAB	1h AV MIN (été)	Hassidout	H	
D. Gabay	CHAB	AP MIN	Midrach	H	
D. Ohayon	CHAB	AP MIN	Ein Ya'akov	H	
S. Laloum	CHAB	AP MIN	Likouté Torah	H	
Conférencière	MENS	20h30	Conférence	F	

## Paris 19<sup>e</sup> | Beth HAYA MOUCHKA 47-51 rue Petit

### M. Haïm NISENBAUM Tél : 01 44 52 72 50

H. Nisenbaum	DIM	9h	Likouté Torah	H	
E. Bittan	DIM	10h00	Talmud Torah	E	
L. Fraenkel	DIM	20h45	Si'ha	H	
H. Nisenbaum	LUN	20h45	Tanya	H	
Mme Marosov	MAR	19h30	Paracha	JF	
Mme Gerchovitz	MAR	20h30	Si'ha	JF	
Y. Motal	MAR	20h45	Hala'ha	H	
	MER	10h00	Initiation à l'Hébreu	F	
	MER	11h00	Hala'ha	F	
	MER	12h00	Hassidout	F	
D. Mazouz	MER	20h45	Guemara	H	

H. Nisenbaum	JEU	20h45	Si'ha	H	
D. Mazouz	JEU	21h00	Si'ha	TP	Rens. 06 66 69 36 36
H. Nisenbaum	VEN	AP MIN	Si'ha	H	
H. Nisenbaum	CHAB	9h00	Maamar	H	
D. Nisenbaum	CHAB	1h AV MIN	Ein Ya'akov	H	
H. Nisenbaum	CHAB	AP MIN	Si'ha/Pirkei Avot	H	
D. Mazouz	CHAB	AP MIN	Likouté Torah-Paracha	H	
N. Berdah	CHAB	AP MIN	Maamar	H	
Mme Nisenbaum	CHAB	AP MIN	Paracha/Hala'ha	F	

## Paris 19<sup>e</sup> Bolivar | M. Yossef ATTUIL 74 Av. Simon Bolivar Tél : 01 42 39 31 88

Y. Attuil	LUN	19h30	Tanya	H	
Y. Attuil	LUN	21h00	Guemara	H	
R. Benmoussa	LUN	21h	Hassidout	H	
Y. Attuil	JEU	19h30	Hassidout	H	
Y. Attuil	JEU	21h	Hassidout	H	
Y. Attuil	VEN	AP MIN	Si'ha	H	
Y. Attuil	CHAB	10h	Hassidout	H	
Y. Attuil	CHAB	AP MIN	Hassidout	H	

## Paris 19<sup>e</sup> Jeunesse | M. Raphaël HALIMI Tél : 06 34 90 11 44

R. Halimi	DIM	12h00	Tanya	JH	SYN 35, rue Miguel Hidalgo
R. Halimi	DIM	20h30	Pensée juive	TP	SYN Rens. 06 34 90 11 44
R. Halimi	LUN	21h00	Si'ha	JH	DOM 66, rue Armand Carrel
Conférencière	LUN	20h00	Foyer Juif	F	DOM Rens. 06 26 43 91 85
R. Halimi	MAR	21h00	Philosophie juive	H	DOM 25 rue de Crimée
R. Halimi	MER	17h00	Hala'ha	H	Rens : 06 11 44 18 40
R. Halimi	MER	21h00	Torah & Science	TP	SYN 12, rue de Lorraine
R. Halimi	JEU	21h00	Cours & Farbrengen	JH	REST Rens. 06 34 90 11 44
R. Halimi	CHAB	AV MIN	Paracha	F	SYN Rens : 06 20 62 90 93
R. Halimi	CHAB	1h Après chabbat (HIV)	Conférence à thème	TP	DOM Rens : 06 68 70 26 26

## Paris 20<sup>e</sup> Couronnes | 82 rue des Couronnes

### M. Nissim BERDAH Tél : 01 43 49 15 34

Mme Belhassen	DIM	9h30-12h30	Talmud Torah	E	
N. Belhassen	JEU	19h30-20h45	Houmach/Pensée Juive	H	
N. Belhassen	VEN	Entre Minha Arvit	Si'ha	H	
N. Belhassen	CHAB	9h30	Hassidout	H	
N. Belhassen/R. Allouche	CHAB	1h AV MIN	Maamar	H	
D. Aharfi	CHAB	Entre Minha Arvit	Hala'ha	H	
Mme Belhassen	CHAB	Entre Minha Arvit		F	

## Paris 20<sup>e</sup> Orteaux | M. David ATLAN 93 rue des Orteaux Tél : 01 40 24 10 60

D. Atlan	DIM	9h30-12h30	Talmud Torah	E	
D. Atlan	DIM	12h30-14h	Préparation Bar Mitsva	E	
M. Atlan	LUN	20h45-22h	Guemara	H	
M. Atlan	LUN	22h-22h15	Si'ha	H	
M. Atlan	MER	20h45-22h	Guemara	H	
M. Atlan	MER	22h-22h15	Si'ha	H	
Mme Atlan	MER	21h-22h30	Si'ha	F	Rens : 06 62 62 17 88
D. Atlan	VEN	Entre Minha et Arvit	Si'ha	H	
M. Zeitoun	CHAB	9h30-10h	Hassidout	H	
D. Atlan	CHAB	Entre Minha-Arvit	Si'ha	H	

## Paris 20<sup>e</sup> Gambetta | M. Mendel ZANA Tél : 06 50 20 11 92

M. Zana	MAR	21h00 - 22h15	Taharat Hamichpa'ha	H	SYN 43, rue Pelleport
M. Zana	MER	20h30	Paracha / Si'ha	H	SYN 43, rue Pelleport

DIM = dimanche	H = hommes	BL = Beth Loubavitch	AP = après
LUN = lundi	F = femmes	DOM = domicile	AV = avant
MAR = mardi	JH = jeunes hommes	MAG = magasin	MIN = minha
MER = mercredi	JF = jeunes filles	SYN = synagogue	ARV = arvit
JEU = jeudi	E = enfants	REST = restaurant	HIV = hiver
VEN = vendredi	TP = tout public	RENS = renseignements	MENS = mensuel



# Liste des cours dispensés par le BETH LOUBAVITCH en ILE-DE-FRANCE (2<sup>ème</sup> partie)

## 60330 Le Plessis Belleville | M. David CHELLY Tél : 06 16 31 97 18

D. Chelly MER 20h30 Réflexions sur la Paracha TP DOM 9 Rue Voltaire

## 60500 Chantilly | M. Haïm Samama Tél : 06 45 48 64 33

H. Samama LUN 20h30 Paracha H DOM 4 allée du Castel-Code: 4860  
H. Samama MAR 20h30 Paracha F DOM 4 allée du Castel-Code: 4860

## 77100 Meaux | M. Hanan FRAENKEL Tél : 01 60 44 05 43

H. Fraenkel DIM 9h30 Talmud torah E SYN 11, rue Paul Barennes  
H. Fraenkel MAR 20h00 Hassidout/Rambam H SYN 11, rue Paul Barennes  
H. Fraenkel MER 20h00 Talmud/Pensée juive H DOM Rens.: 06 64 66 93 74  
H. Fraenkel CHAB 1h AV MIN Paracha/Si'ha JH DOM Rens.: 06 64 66 93 74  
Mme Fraenkel MENS 20h00 Pensée Juive F DOM Rens.: 06 64 66 93 74

## 77340 Pontault Combault | M. Yossef Y. AMAR 55 Av. des Lilas Tél : 01 60 29 50 17

Mme Amar DIM 9h30 Talmud Torah E  
Y. Amar DIM 11h30 Si'ha TP  
Y. Amar LUN 13h00 Si'ha TP  
Mme Amar LUN 20h30 Pensée Juive F  
Y. Amar MAR 12h30 Paracha TP  
Y. Amar JEU 21h00 Si'ha TP  
Y. Amar VEN 12h00 Paracha / Hala'ha H  
Y. Amar CHAB 11h30 Paracha TP

## 77500 Chelles | M. Yossef Y. AMAR Tél : 01 60 29 50 17

Y. Amar MAR 21H Si'ha H SYN 11 Rue des Anémones

## 78000 Versailles | M. Eizer COHEN BL 79, rue de la Paroisse Tél : 01 39 50 86 32

E. Cohen DIM 10h-12h Philosophie Hassidique TP SYN10, rue Albert Joly  
E. Cohen LUN 21h Hassidout H  
E. Cohen MAR 13h-14h Hala'ha H  
E. Cohen JEU 21h Guemara H  
E. Cohen CHAB ENTRE MIN & ARV Paracha H SYN10, rue Albert Joly

## 78100 S. Germain en Laye | M. Mendel SEBAG BL12 ter, Av Carnot Tél : 01 39 21 14 10

M. Sebag DIM 10h30-12h30 Talmud Torah E  
M. Sebag LUN 12H-14h Hala'ha/Paracha H Rens: 06 17 25 52 79  
Mme Sebag LUN 15h00 Pensée Juive/Hala'ha F Rens: 01 39 21 14 10  
M. Sebag MAR 20h00 Lecture H  
M. Sebag MAR 20h30 Paracha H  
Mme Sebag MER 14h00 Talmud Torah E Rens: 01 39 21 14 10

## 78170 La Celle S. Cloud | M. Mendel ALLOUCHE SYN 1, Av des Étangs Tél : 09 50 92 96 09

M. Allouche DIM 9h30- 12h00 Talmud Torah E  
M. Allouche LUN 18h30 Bar Mitzvah JH  
M. Allouche LUN 21h00 Guemara/Hala'ha H  
M. Allouche MAR 20h30 Paracha F  
M. Allouche VEN (HIV) Après Min'ha Hala'ha H  
M. Allouche CHAB 9h00 Si'ha Torah H  
M. Allouche CHAB 1h AV MIN Paracha TP  
Mlle Allouche CHAB Après Min'ha Tsivot Hachem E  
M. Allouche CHAB AP MIN Pensée Juive TP  
Mme Allouche CHAB AP MIN Pensée Juive JF

## 78180 Montigny le Bretonneux | M. Mendel NISENBAUM Tél : 09 52 71 13 16

Mme Nisenbaum MER 20h30 Paracha/Pensée Juive F DOM 72, rue Jean Racine  
M. Nisenbaum JEU 20h30 Paracha/Pensée Juive H DOM 72, rue Jean Racine  
M. Nisenbaum CHAB AP MIN Si'ha TP DOM 72, rue Jean Racine

## 78300 Poissy | M. Mendel SARFATI Tél : 01 30 65 83 86

M. Sarfati DIM 9h30 Talmud Torah E SYN12, rue Laurence Caroline  
M. Sarfati LUN 20h00 Tanya TP Rens.: 06 60 93 62 04  
M. Sarfati MER 20h00 Paracha TP Rens.: 06 60 93 62 04  
Mme Sarfati CHAB 2h AV MIN Paracha/Hala'ha F SYN 12, rue Laurence Caroline  
M. Sebag CHAB AP MIN Paracha H SYN 12, rue Laurence Caroline

## 78310 Maurepas | M. Lévi SAPIRA Tél : 06 19 83 96 28

L. Sapira MER 14h30 Talmud Torah E DOM Rens: 06 19 83 96 28  
L. Sapira MER 20h30 Paracha H SYN 2 Ter, rue de la Beauce  
Mme Sapira JEU 14h Pensée Juive F DOM Rens: 06 19 83 96 28  
Mme Sapira CHAB 18h (été) Hassidout F DOM Rens: 06 19 83 96 28  
L. Sapira CHAB 20h30 (été) Si'ha F DOM Rens: 06 19 83 96 28

## 78400 Chatou | M. Haïm CHELLY Tél : 06 27 12 63 91

H. Chelly LUN 20h30 Hala'ha H DOM Rens.: 06 27 12 63 91  
H. Chelly MAR 7h30 Guemara H DOM Rens.: 06 27 12 63 91  
H. Chelly MAR 20h30 Paracha H DOM Rens.: 06 27 12 63 91  
H. Chelly MER 18h00 Guemara H DOM Rens.: 06 27 12 63 91  
H. Chelly MER 20h30 Tanya H DOM Rens.: 06 27 12 63 91  
Mme Chelly MER 20h30 (MENS) Atelier F SYN 29 rue Henri Cloppet Le Vésinet  
H. Chelly JEU 16h00 Hassidout H DOM Rens.: 06 27 12 63 91

## 78600 Maisons Laffitte | M. Levi SARFATI Tél : 01 72 55 12 94

L. Sarfati DIM 10-12h Talmud Torah E SYN 1, rue du Gros Murger  
L. Sarfati MAR 21h00 Guemara H DOM 111 rue d'Achers  
L. Sarfati MER 20h30 Paracha/Pensée Juive TP SYN 1, rue du Gros Murger  
Mme Sarfati CHAB 1h AV MINHA (HIV) Paracha/Hala'ha F DOM 111 rue d'Achers

## 91160 Longjumeau | M. Yossef CELNIK Tél : 06 63 59 79 27

M. Celnik DIM 10h00 Talmud Torah E SYN 7 Rue Jules Ferry  
M. Celnik LUN 20h00 - 21h30 Tanya H DOM 9 Rue des Marguerites  
M. Celnik JEU 20h00 - 21h30 Paracha/Hala'ha H SYN 7 Rue Jules Ferry  
M. Celnik CHAB Après Min'ha Paracha TP SYN 7 Rue Jules Ferry  
Mme Celnik MENS 20h30 Soirée pour femmes F Rens : 06 49 52 79 42

## 91200 Athis-mons | M. Mendel JOURNO Tél : 01 69 38 19 75

M. Journo MAR 20h00 Lecture/Paracha H DOM 63, Av J. P.Bénard  
M. Journo CHAB AP MIN Si'ha H SYN 28, Av J.P. Bénard  
Mme Journo CHAB AP MIN Si'ha F DOM 63, Av J. P.Bénard

## 91260 Juvisy-sur-Orge | M. Lévi MIMOUN Tél : 06 65 96 26 26

L. Mimoun MER 12h30 Paracha TP UNIV 826 Bld des Maréchaux

## 91300 Massy | M. David COHEN BL 56 Q rue de Longjumeau Tél : 01 69 30 72 98

D. Cohen DIM 19h30 Tanya H  
Y. Cohen LUN 20h00 Guemara H  
Y. Cohen MAR 20h00 Hassidout H  
Y. Cohen MAR 21h00 Hassidout H  
Y. Cohen MER 20h00 Hala'ha H  
Mme Cohen MER 21h00 Hala'ha/Hassidout F  
Y. Cohen JEU 21h00 Guemara H  
D. Cohen CHAB AV MIN Si'ha H  
D. Cohen CHAB AP MIN Hassidout H

## 91330 Yerres | M. Eliahou ATTAL Tél : 06 87 51 66 27

E. Attal LUN 9h00 Tanya H SYN Beth Rivka: 53 rue R.Poincaré  
E. Attal MAR 21h00 Pensée Juive F DOM Rens: 06 87 51 66 27  
E. Attal MER 21h00 Pensée Juive H DOM Rens: 06 60 49 67 51

La suite de la liste des cours dispensés par le Beth Loubavitch paraîtra dans les prochaines Sidrot  
Retrouvez la liste complète des cours du Beth Loubavitch sur [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr)